

1er Conseil d'École, Compte rendu

Présents : M Morteveille, M D'Argentré, Mme Davoust,
Mme Hugain, Mme Massot, Mme Richard,
Mme Coupé, Mme Chevreuil, Mme Beauclair

Organisation pédagogique de l'année

Rappels de l'équipe pédagogique et périscolaire en place, pas de changements.

Les effectifs de l'école
• Maternelle : $5+6+5+9 = 25$ élèves
• CP-CE1 : $7+13 = 20$ élèves
• CE2-CM1-CM2 : $10+9+8 = 25$ élèves

Nos représentants des parents élus.
• Mme HUGAIN
• Mme FOUCAULT
• Mme MASSOT
• Mr FONTAINE
• Mme RICHARD
• Mr BECK

/!\ 27 élèves en CE2-CM1-CM2 et non 25

Blog de l'école : <http://passerelle2.ac-nantes.fr/rpistesuzannechammes/>

Validation du règlement intérieur de l'école

- **Le règlement intérieur est le même que l'année dernière, une mise à jour seulement a été effectuée par rapport à la scolarisation obligatoire dès 3 ans à partir de la rentrée 2019.**

Nous rappelons que le règlement intérieur de l'école est disponible en version complète à l'école.

Sécurité

- **Rappel des documents disponibles à l'école :**
 - Registre incendie
 - Registre santé et sécurité au travail
 - Les PPMS

Des exercices sont effectués tout au long de l'année, pas de remarques particulières.

- **Le document unique d'évaluation des risques professionnels :**

effectué à Sainte-Suzanne, à faire à Chammes (fait depuis)

– **Autre élément relatif à la sécurité :**

– Les enfants ne sont pas toujours déposés correctement à l'école de Sainte-Suzanne.

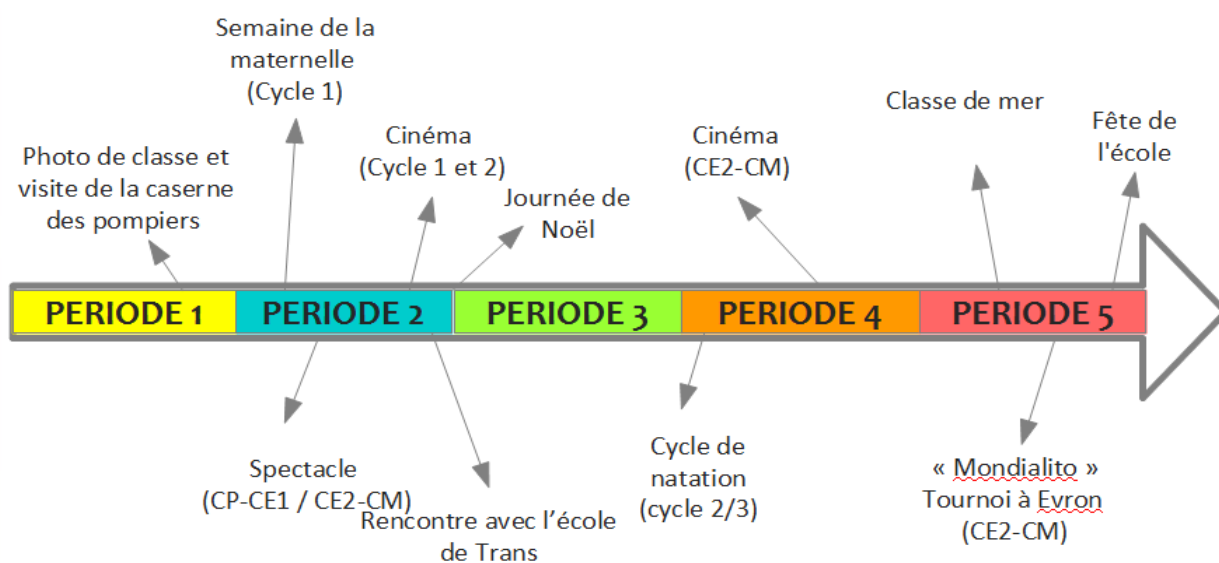
– **→ RAPPELS**

– il existe des places de parking et en aucun cas il ne faut s'arrêter sur la route et à contre-sens, ou devant le portail

– enfants de la maternelle à déposer jusqu'à l'entrée de la classe

Un rappel va être transmis de la mairie aux familles.

Les projets de l'année 2019-2020



Projets sur toute l'année :

- Visites de la bibliothèque et lecture avec Dany
- Remise en place de la bibliothèque de l'école de Chammes
- Travail sur le numérique et correspondance avec l'école de Trans
- **Projet autour de la mer : suivi de la Transat' ; travail sur les histoires de la mer (conte, légendes, littérature de jeunesse...) ; étude géographique et scientifique ...**

- Le projet commun aux trois classes : LA CLASSE DE MER

CLASSE DE MER : On part...

Qui ? Le séjour est proposé à l'ensemble des élèves de l'école.

Quand ? Du 27 Avril au 30 Avril 2020

Avec qui ?

- des animateurs vie marine
- des animateurs vie quotidien
- les enseignantes
- des accompagnateurs



Où ?



Comment ?

- **Frais :** transport + 4 jours de pension complète (repas, couchage, activités, mis à disposition d'encadrants...)

- **Financement :** Mairie + Coopérative + APE + participation des familles

- 100euros par enfant
- aides de la CAF, des comités d'entreprises
- échelonnement des encaissements

- Mme Coupé ajoute une précision concernant le cas particulier des PS qui ne vont pas tous y participer. En effet, cette décision se prend avec les parents selon certains critères : en raison de la durée (4 jours et 3 nuits = peut être compliqué pour des enfants de 3 ans) de la classe découverte, et de la « maturité » de l'enfant (il faut prendre en compte aussi l'autonomie, le comportement de l'enfant en général...) Autre facteur pris en compte : s'il y a des frères et sœurs plus âgés qui partent, si l'enfant est habitué à partir déjà plusieurs jours... Les parents concernés sont déjà en contact avec Mme Coupé à ce propos.
- Les accompagnateurs ne seront pas des parents d'élèves afin de ne pas faire de favoritisme, ils seront communiqués ultérieurement.
- Explications du financement

La classe de mer coûte très exactement 13956 €, somme à laquelle il faut rajouter le transport de 2200€, soit un total de 16 156€.

Voici le détail pour le financement réparti entre la mairie, l'APE, la Coopérative Scolaire et les familles.

Mairie	APE	Coopérative scolaire	TOTAL
4000€	3 500€	2 500€	16 500€
Participation demandée aux familles			
100€ par enfant soit 6500€ pour 65 enfants à partir (effectif pouvant varier à un ou deux enfants en fonction des PS qui partent)			

- Paiement échelonné pour les familles : bientôt communiqué dans les cahiers.

- Une réunion d'informations pour les parents est prévue en janvier le lundi 13 janvier.

✚ Questions matérielles et diverses

- L'équipe enseignante remercie Michel pour les travaux réalisés.
- Il a été signalé par plusieurs familles que le moteur du car n'était pas coupé lorsque celui-ci était à l'arrêt. De fait, les enfants passent dans les gaz d'échauffement lorsqu'ils en descendent. Le chauffeur n'a apparemment pas donné suite à ces remarques de familles. Est-il possible que la mairie contacte le service de la région dans ce sens afin que la situation puisse évoluer favorablement ? Merci

Numéro de téléphone : 02 43 67 22 50

Adresse mail unique (travaux et informations): transports53@paysdelaloire.fr

✚ Dates à retenir et questions diverses

- Bourse aux jouets organisée par l'APE : dimanche 17 novembre
- Marché de Noël : dimanche 15 décembre
- Journée de Noël : vendredi 20 décembre